Justificatif généré le 27/03/2024

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 27/03/2024
Département : (92) Hauts-de-Seine (92)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/724397
N° d'annonce : 724397

CAISSE DE CREDIT MUTUEL LA DEFENSE

Société coopérative de crédit à capital variable et à responsabilité statutairement limitée

Siège social : 2 Place de la Défense 92053 PARIS-LA-DEFENSE CEDEX

478 370 463 R.C.S. Nanterre

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :

1) En Assemblée Générale Extraordinaire le **VENDREDI 26 AVRIL 2024 à 16h00** au siège de la caisse avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire, constitution du bureau.

02 Présentation du projet de fusion des caisses.

03 Lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport du conseil de surveillance et de l'inspection.

04 Ratification de la convention de fusion.

05 Fixation du nombre de postes au conseil d'administration et nomination des administrateurs/trices.

06 Fixation du nombre de postes au conseil de surveillance et nomination des conseillers/ères.

07 Modifications des statuts consécutives à la fusion.

08 Pouvoirs pour les formalités.

09 Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.

2) En Assemblée Générale Ordinaire le MARDI 14 MAI 2024 à 18h30 à l'adresse suivante :

Hôtel HILTON

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)

2 place de Défense - Le CNIT

92800 Puteaux

avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire, constitution du bureau.

02 Compte rendu d'activité.

03 Présentation du bilan et du compte de résultat.

04 Rapport du Conseil de Surveillance et certification des comptes.

05 Approbation du bilan et du compte de résultat.

06 Affectation du résultat.

07 Variation du capital social

08 Quitus et décharge au Conseil d'Administration

09 Elections au Conseil d'Administration. 1 siège est à pourvoir (*).

MME DELASALLE BEATRICE , élue sortante, sollicite le renouvellement de votre confiance.

10 Elections au Conseil de Surveillance. 1 siège est à pourvoir (*).

M SOHM ALAIN , élu sortant, sollicite le renouvellement devotre confiance.

11 Communication diverses

12 Pouvoirs pour les formalités

13 Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire.

*Les candidatures sont à adresser au siège de la Caisse 15 jours au moins avant la date de l'Assemblée générale.

3) En Assemblée Générale Extraordinaire

A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.

Les votes pourront se faire entre le 29/04/2024 et le 13/05/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

Le/la Président(e) du Conseil d'Administration

EURO-QUALITY SYSTEM
ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeRgcm5E8
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeRgcm5E8

EURO-QUALITY SYSTEM
ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)